

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2337

23 septembre 2013

### SOMMAIRE

AI European Holdings S.à r.l. ....	112167	Property Langenfeld S.à r.l. ....	112134
A-Promotions S.à r.l. ....	112165	PSMA Luxco S.à r.l. ....	112137
Axess Europe S.A. ....	112175	Pyramus S. à r.l. ....	112133
BGV III Feeder 2 SICAV-FIS ....	112176	QC VII Luxembourg S.à r.l. ....	112137
Eclecta S.A. ....	112176	Querinvest S.A. ....	112137
Elly Group International S.A. ....	112171	RBW Global ....	112136
Espresso Cup Holding S.à r.l. ....	112138	RC Immo S.A. ....	112136
European Agriculture Tire Distribution S.à r.l. ....	112157	Reech AiM Group ....	112137
Fersach S.A. ....	112155	Rockville Future Luxembourg S.A. ....	112135
Fournitures Pose Isolation S. à r.l. ....	112140	Royal AFC S.A. ....	112135
FOV S.à r.l. ....	112171	RP Debt Investments S.à r.l. ....	112135
Frabelvian S.A. ....	112156	Russia Investment S.à r.l. ....	112136
GO Dixon Holdings SARL ....	112141	Saint-Gobain Abrasives S.A. ....	112135
Invictum s.à r.l. ....	112161	Sandalfin S.A. ....	112136
Kandeo General Partner Luxembourg, S.à r.l. ....	112130	Schoenwald S.à r.l. ....	112134
Klarheit S.à r.l. ....	112130	Security Capital (EU) Management Hol- dings S.A. ....	112131
Knightlights Property International S.A. .....	112130	Sems Internationale S.A. ....	112130
Mangrove Investment Holding SPF ....	112137	Sems Internationale S.A. ....	112131
Morgan Stanley Derivative Products Glo- bal S.à r.l. ....	112133	Shin Kawa S.à r.l. ....	112135
MS Digital Download S.à r.l. ....	112162	Slina Lux S.A. ....	112141
MSEOF Garda S.à r.l. ....	112133	SNF S.A., SICAV-SIF ....	112163
MSEOF Park Tower S.à r.l. ....	112133	SN GP S.à r.l. ....	112132
MSEOF Stempelfabrik S.à r.l. ....	112133	SN Properties S.à r.l. ....	112132
MSEOF Trianon S.à r.l. ....	112134	Société d'Investissement Immobilier Euro- péen ....	112136
Mydo S.A. ....	112134	Société Leasing 3A ....	112132
Nestlé Finance International Ltd. ....	112138	Southfield S.à r.l. ....	112131
Niam V Luxembourg S.à r.l. ....	112138	Square Churchill 5 ....	112131
NTG Holdings S.A. ....	112130	Sudio International S.à r.l. ....	112131
NTG Holdings S.A. SPF ....	112130	TECH.VRWAY S.A. ....	112138
Perseo S.A. ....	112176	TECH.VRWAY S.A. ....	112138
Property Hof S.à r.l. ....	112134	Tovimmo Sarl ....	112132
		Tugata Investments S.à r.l. ....	112132

**Kandeo General Partner Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 165.536.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108090/10.

(130131189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Klarheit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 106.202.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108112/10.

(130131016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Knightlights Property International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 107.499.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013108114/10.

(130131062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**NTG Holdings S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. NTG Holdings S.A.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 17.013.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 juillet 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013108261/12.

(130131087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Sems Internationale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 30.428.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEMS INTERNATIONALE S.A.

Régis DONATI / Angelo DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013108437/12.

(130130876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Sems Internationale S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 30.428.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEMS INTERNATIONALE S.A.  
Régis DONATI / Angelo DE BERNARDI  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013108438/12.

(130130877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Security Capital (EU) Management Holdings S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 105.820,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.  
R.C.S. Luxembourg B 51.782.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013108434/11.

(130130638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Sudio International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 108.978.

Les comptes annuels suivant l'acte n° 66788 du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108418/10.

(130131580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Square Churchill 5, Société Anonyme.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 4.132.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108417/10.

(130131458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Southfield S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 115.464.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Southfield S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108414/11.

(130131394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Société Leasing 3A, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 172.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013108412/10.

(130131089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**SN GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SN GP S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108454/11.

(130131105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**SN Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SN Properties S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108455/11.

(130131095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Tugata Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 112.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TUGATA INVESTMENTS S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108522/11.

(130131484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Tovimmo Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 99.990.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2013108515/11.

(130130992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**MSEOF Garda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.281.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66920 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108224/10.

(130131307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**MSEOF Park Tower S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.984.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66921 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108228/10.

(130130984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**MSEOF Stempelfabrik S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 125.214.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66919 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108230/10.

(130131346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**Pyramus S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 137.398.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108301/9.

(130131705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**Morgan Stanley Derivative Products Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.250.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 136.764.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 794 du 2 avril 2008.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Morgan Stanley Derivative Products Global S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013109251/15.

(130132545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

**MSEOF Trianon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 126.206.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66925 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108232/10.

(130130828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Mydo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 134.933.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2013108234/10.

(130130708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Property Hof S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Property Hof S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108294/11.

(130131174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Property Langenfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 104.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Property Langenfeld S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108295/11.

(130131190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Schoenwald S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 163.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Stijn Curfs

*Mandataire*

Référence de publication: 2013108395/12.

(130130830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Shin Kawa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 164.734.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Robert Strietzel / Jorge Pérez Lozano  
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2013108401/12.

(130131607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**RP Debt Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 143.553.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108378/10.

(130131289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Royal AFC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6660 Born, 8, Schlassstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 136.600.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108377/9.

(130131469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Rockville Future Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 160.973.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013108375/11.

(130131359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Saint-Gobain Abrasives S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 190, boulevard J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 6.491.

Les comptes annuels de la compagnie de Saint-Gobain au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg au titre de l'article 314 de la loi du 19 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nicolas Gouguet  
Directeur Financier

Référence de publication: 2013108423/12.

(130131483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Société d'Investissement Immobilier Européen, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.997.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant en date du 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*L'Organe de Gestion*

Référence de publication: 2013108407/11.

(130130988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**RC Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8325 Capellen, 98, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 155.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108365/9.

(130131121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**RBW Global, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 167.904.

Il est porté à la connaissance de tous que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013108364/11.

(130131740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Russia Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 141.273.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Russia Investment S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013108357/11.

(130131043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Sandalfin S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 39.932.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SANDALFIN S.A.

Alexis DE BERNARDI / Robert REGGIORI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013108425/12.

(130130878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Querinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 98.624.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108341/9.

(130131512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**QC VII Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 147.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour QC VII Luxembourg S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108338/11.

(130131391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**PSMA Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 165.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108337/10.

(130130756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Reech AiM Group, Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 116.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108347/9.

(130131466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Mangrove Investment Holding SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 110.623.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 9 juillet 2013 à 6, Place de Nancy L-2212 Luxembourg*

Les actionnaires acceptent la démission de TOP Audit S.A. (anciennement PKF Abax Audit) de son mandat de commissaire. Les actionnaires ont décidé de nommer Compliance & Control, B172.482, ayant son siège à 6, Place de Nancy L-2212 Luxembourg, comme commissaire.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013109256/15.

(130132995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---

**Nestlé Finance International Ltd., Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 7, rue Nicolas Bové.  
R.C.S. Luxembourg B 136.737.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 29 juillet 2013.  
Référence de publication: 2013108237/10.  
(130130696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**Niam V Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 163.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108239/10.  
(130131283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**TECH.VRWAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 51.567.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Signature

Référence de publication: 2013108499/12.  
(130130739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**TECH.VRWAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 51.567.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Signature

Référence de publication: 2013108500/12.  
(130130945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**Espresso Cup Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 647.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 178.188.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-seventh day of June.  
Before us Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MASTER 6, a Private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 10, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 162.797,

here represented by Mr Sébastien Wiander, Private Employee, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the "Sole Shareholder") of ESPRESSO CUP HOLDING S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with a share capital of thirty five thousand euro (EUR 35,000.-), organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and currently being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 20, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, has required the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of six hundred and twelve thousand euro (EUR 612,000.-), so as to bring it from thirty five thousand euro (EUR 35,000.-) to six hundred forty-seven thousand euro (EUR 647,000.-), by the creation and the issue of six hundred and twelve thousand (612,000) new shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each, to be fully paid up through a contribution in cash (the "Contribution") in a global amount of sixty-four million six hundred and sixty five thousand euro (EUR 64,665,000.-), of which sixty-four million fifty-three thousand euro (EUR 64,053,000.-) shall be allocated to the share premium of the Company.

#### *Subscription and Payment*

The Sole Shareholder of the Company has declared to subscribe for all six hundred and twelve thousand (612,000) new shares of the Company and to pay them up entirely together with the above mentioned related share premium by a contribution in cash amounting to sixty-four million six hundred and sixty five thousand euro (EUR 64,665,000.-).

Proof of the Contribution has been given to the undersigned notary, so that the total amount of sixty four million six hundred and sixty five thousand euro (EUR 64,665,000.-) is from now on at the free disposal of the Company.

#### *Second resolution*

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

"The Company's corporate capital is fixed at six hundred forty-seven thousand euro (EUR 647,000.-), represented by six hundred forty-seven thousand (647,000) shares in registered form having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up"

The rest of article 5 and the rest of the articles of incorporation of the Company shall remain unchanged.

#### *Estimate of costs*

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately six thousand seven hundred euro (EUR 6,700.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version, on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the party appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxy-holder of the parties appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le vingt-septième jour du mois de juin.

Devant Maître Edouard Delosch, notaire résidant à Diekirch, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

MASTER 6, une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 10, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.797,

ici représentée par Monsieur Sébastien Wiander, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique Associé Unique») de ESPRESSO CUP HOLDING S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant un capital social de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-), constituée et régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg et en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés (la «Société»), constituée suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 20 juin 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent douze mille euros (EUR 612.000,-), pour le porter de son montant actuel de de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) à un montant de six cent quarante-sept mille euros (EUR 647.000,-), par la création et l'émission de six cent douze mille (612.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune; devant être payée par un apport (l' «Apport») en numéraire d'un montant total de soixante trois million six cent soixante cinq mille euros (EUR 63.665.000,-) dont soixante quatre millions cinquante-trois mille euros (EUR 64.053.000,-) devront être alloués à un compte prime d'émission de la Société.

*Souscription et Libération*

L'Associé Unique de la Société a déclaré souscrire à la totalité des six cent douze mille (612.000) nouvelles parts sociales de la Société et les paie entièrement, ainsi que la prime d'émission y relative et telle que mentionnée ci-avant, par un apport en numéraire d'un montant de soixante quatre million six cent soixante cinq mille euros (EUR 64.665.000,-).

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné, de sorte que le montant total de soixante quatre million six cent soixante cinq mille euros (EUR 64.665.000,-) est à partir de maintenant à la libre disposition de la Société.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à six cent quarante-sept mille euros (EUR 647.000,-) représentée par six cent quarante-sept mille (647.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Le reste de l'article 5 et des statuts de la Société demeure inchangé.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WIANDER, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 28 juin 2013. Relation: DIE/2013/8233. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 02 août 2013.

Référence de publication: 2013112104/109.

(130136464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Fournitures Pose Isolation S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 21, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 136.302.

L'an deux mille treize.

Le deux juillet.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A COMPARU

1.- La société de droit français METALISOL SARL, avec siège social à F-57190 Florange, 18, rue d'Alsace, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Thionville sous le numéro 435 378 633,

ici représentée par son gérant:

Monsieur Christophe ALBANESE, gérant de société, demeurant à F-57700 Neufchef, 9, rue du Maréchal Juin

2.- Monsieur Jean POLJAK, employé privé, né à Joeuf (France), le 18 mai 1958, demeurant à F-54240 Joeuf, 21, Rue Pasteur

3.- Monsieur Arnaud LIBERAL, gérant de société, né à Metz (France), le 26 septembre 1973, demeurant à L-5367 Schuttrange, 52, Rue Principale.

Lesquels comparants, présents ou représentés, déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée Fournitures Pose Isolation S.à r.l., avec siège social à L-4830 Rodange, 4, route de Longwy,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 13 6.3 02,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 659 du 17 mars 2008

dont le capital social de DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (€ 12.400,-) représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE EUROS (€ 124,-) est réparti comme suit:

1.- La société de droit français METALISOL SARL prénommée SOIXANTE PARTS SOCIALES . . . . .	60
2.- Monsieur Jean POLJAK, prénommé TRENTE-HUIT PARTS SOCIALES . . . . .	38
3.- Monsieur Arnaud LIBERAL, prénommé DEUX PARTS SOCIALES . . . . .	2
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100

Les comparants, présents ou représentés, prient le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Le siège social est transféré de son adresse actuelle L-4830 Rodange, 4, route de Longwy à L-5367 Schuttrange, 21, rue Principale.

Suite à cette décision l'article trois (3) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 3.** "Le siège social de la société est établi à Schuttrange."

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Albanese, Poljak, Liberal, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 juillet 2013. Relation: EAC/2013/8707.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013112129/42.

(130136530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Slina Lux S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-9647 Doncols, 14, Chemin des Douaniers.

R.C.S. Luxembourg B 96.575.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013108451/10.

(130130662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

**GO Dixon Holdings SARL, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 22.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 178.624.

In the year two thousand and thirteenth, on the twenty-third day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of GO Dixon Holdings SARL, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178.624 (the Company). The

Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, on July 1, 2013, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have never been amended since then.

THERE APPEARED:

GO Dixon, LP, an exempted limited partnership incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KYC-1104, Cayman Islands and registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships of the Cayman Islands under number MC-71700 (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, and representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda, hereinafter reproduced.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Creation of classes of shares in the share capital of the Company namely (i) ordinary shares (the Ordinary Shares), and (ii) mandatory redeemable preference shares (the MRPS), all having a par value of one British Pound (GBP 1) each;

2. Conversion of the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company into Ordinary Shares;

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of ten thousand British Pounds (GBP 10,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, to twenty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 22,500) by way of the issuance of ten thousand (10,000) MRPS, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, in registered form;

4. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 3. above by a contribution in kind;

5. Full restatement and amendment to the articles of association of the Company (the Articles) without amendment to the corporate object clause in order to reflect inter alia the creation of new classes of shares adopted under item 1. above and the share capital increase adopted under item 3. above;

6. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, in the name and on behalf of the Company, to the above changes; and

7. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to create classes of shares in the share capital of the Company namely (i) the Ordinary Shares, and (ii) the MRPS, all having a par value of one British Pound (GBP 1) each and having the rights and privileges stated in the fully restated articles of association of the Company included in the fifth resolution below.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company into Ordinary Shares.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of ten thousand British Pounds (GBP 10,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) Ordinary Shares, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, to twenty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 22,500) by way of the issuance of ten thousand (10,000) MRPS, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, in registered form.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to ten thousand (10,000) MRPS, in registered form, having a par value of one British Pound (GBP 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of one million eight hundred ten thousand

British Pounds (GBP 1,810,000) that the Sole Shareholder has against the Company (the Receivable), it being understood that such contribution shall be allocated as follows:

- an amount of ten thousand British Pounds (GBP 10,000) to the share capital account of the Company; and
- an amount of one million eight hundred thousand (GBP 1,800,000) to the MRPS Share Premium Reserve Account (as defined in the fully restated articles of association of the Company included in the fifth resolution below).

The valuation of the contribution of the Receivable is evidenced by inter alia a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate).

The Certificate states in essence that, as of the date of Certificate:

- the Sole Shareholder is the sole owner of the Receivable, is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;
- the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);
- based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the Receivable contributed to the Company is valued at least at one million eight hundred ten thousand British Pounds (GBP 1,810,000);
- the Receivable contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and
- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder and upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivable, which will be extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

The Certificate, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to fully restate and amend the Articles (without amending the corporate object clause) so that the Articles shall henceforth read as follows:

### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "GO Dixon Holdings SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of real estate properties as well as of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

## **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twenty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 22,500), represented by:

(i) twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the Ordinary Shares), having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid up. The holder(s) of Ordinary Shares are hereinafter referred to as an Ordinary Shareholder and collectively as the Ordinary Shareholders; and

(ii) ten thousand (10,000) mandatory redeemable preferred shares (the MRPS and, together with the Ordinary Shares, the Shares) having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid up, which are redeemable in accordance with these Articles. The holder(s) of MRPS are hereinafter individually referred to as a MRPS Shareholder and collectively as the MRPS Shareholders.

The Ordinary Shareholder(s) and the MRPS Shareholder(s) are hereinafter collectively referred to as the Shareholders.

5.2. The Company shall maintain a share premium reserve account for the Ordinary Shares (the Ordinary Share Premium Reserve Account) in British Pounds, and there shall be recorded to such account the amounts or values of any premium paid up on the Ordinary Shares. Amounts so recorded to this share premium reserve account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the Ordinary Shareholders.

5.3. The Company shall maintain a share premium reserve account for the MRPS (the MRPS Share Premium Reserve Account) in British Pounds, and there shall be recorded to such account the amounts or values of any premium paid up in relation to the MRPS. Amounts so recorded to the MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the MRPS Shareholders.

5.4. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Redemption.**

6.1. General - Acquisition or redemption by the Company of Shares

The Company may redeem its own Ordinary Shares and MRPS provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

6.2. Mandatory redemption of the MRPS by the Company

To the extent permitted by law, all the MRPS shall be redeemed on a mandatory basis (the Mandatory Redemption) after a period of 10 years (the Mandatory Redemption date) starting from the date of issue of the relevant MRPS (the Issue Date). The redeemed MRPS will be automatically cancelled.

6.3. Optional redemption of the MRPS by the Company

Subject to article 6.1, the Company may at its own discretion redeem all or some MRPS (Early Redemption) at any date prior to the Mandatory Redemption Date (Early Redemption Date). The redeemed MRPS will be automatically cancelled.

**Art. 7. Conversion of MRPS.** The MRPS cannot be converted into another instrument.

#### **Art. 8. Consideration payable to MRPS Shareholder(s).**

8.1. In consideration of their subscription to MRPS, the MRPS Shareholder(s) shall be entitled to the following annual economic advantage (the Preferential Dividend): out of the profits of the Company available for distribution a) a preferential and cumulative dividend of 0.1% per year over the nominal value of the MRPS which shall accrue daily and be calculated on the basis of a 365 day year (the Dividend 1) plus b) a preferential and cumulative dividend equal to 99% of the net income derived by the Company from its investment in Dixon House Limited less any accrued and unpaid Dividend 1. Net income meaning any dividend and capital gain from Dixon House Limited less costs suffered by the Company.

8.2. In consideration of a redemption of their MRPS by the Company under article 6, the MRPS Shareholder(s) shall be entitled to a redemption price (the Redemption Price) which will correspond to the nominal value of the relevant share increased by the pro rata amount of the MRPS Share Premium Reserve Account that was paid in or allocated to said MRPS at the Issue Date plus any accrued and unpaid Preferential Dividend link to said share at the Mandatory Redemption Date or, the case may be, at the Early Redemption Date.

### **Art. 9. MRPS redemption procedure.**

9.1. At least ten (10) calendar days prior to the Mandatory Redemption Date or the Early Redemption Date, as the case may be, written notice shall be delivered in person or sent by registered mail, post, fax, email or by service of process to each registered MRPS Shareholder, at his, its or her address last shown in the register of the MRPS Shareholders, notifying such MRPS Shareholders of the number of MRPS to be redeemed, specifying the date of the redemption, the redemption price, the necessary procedure(s) to submit the MRPS to the Company for redemption and the anticipated date of the general meeting of Shareholders resolving on the redemption of MRPS. Save as otherwise agreed, the redemption price of such MRPS shall be payable to the order of the person whose name appears on the register of the MRPS Shareholder as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such MRPS Shareholder before the date of the redemption, subject as the case may be to the provisions of articles 6 and 8.

9.2. Any notice or other communication to be given under this article shall be in writing and may be delivered in person or sent by registered mail, post, fax, email or service of process to the relevant party and shall be deemed to be given:

- (i) if delivered in person or by registered mail, respectively at the time of delivery or the day of delivery; or
- (ii) if sent by post, at 10.00 a.m. on the second business day after it was put into the post, if sent within the same jurisdiction, or at 10.00 a.m. on the third business day after it was put into the post, if sent by airmail; or
- (iii) if sent by fax, at 10.00 a.m. (local time at the place of destination) on the next business day following the date of dispatch; or
- (iv) if sent by email, at 10.00 a.m. (local time at the place of destination) on the next business day following the date of sending; or
- (v) In proving service of a notice or document, it shall be sufficient to prove that delivery was made or that the envelope containing the notice or communication was properly addressed and posted, or that the fax or email was properly addressed and sent.

### **Art. 10. Indivisibility and Transfer of Shares.**

10.1. The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

10.2. The Shares are freely transferable among Shareholders.

Where the Company has a sole Shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

10.3. A register of Ordinary Shares and a register of MRPS are kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 11. Appointment and Removal of managers.**

11.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be Shareholders.

11.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholders.

**Art. 12. Board of managers.** If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

12.1. Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

12.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented, including at least one class A manager and one class B manager. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented, including the votes of at least one class A manager and one class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

### 12.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

**Art. 13. Sole manager.** If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

**Art. 14. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### **Art. 15. General meetings of Shareholders and Shareholders' circular resolutions.**

#### 15.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each Share gives entitlement to one (1) vote.

#### 15.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or Shareholders representing more than ten per cent (10%) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant written power of attorney to another person, Shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a Shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

### **Art. 16. Sole shareholder.**

16.1. When the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

16.2. Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole Shareholder or the Shareholder's resolutions, as appropriate.

16.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### Art. 17. Accounting Year.

17.1. The accounting year of the Company shall begin on the first (1<sup>st</sup>) of January of each year and end on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December.

17.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

17.3. Each Shareholder (who can either be a MRPS Shareholder or an Ordinary Shareholder or both) may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17.4. The balance sheet and profit and loss account are to be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

### Art. 18. External Auditors.

18.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

18.2. The Shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

### Art. 19. Profits.

#### 19.1. Allocation of profits

19.1.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

19.1.2. After allocation to the Legal Reserve, the Shareholders shall allocate part of all of the annual net profits for the payment of the Preferential Dividend to the MRPS Shareholders.

19.1.3. Any surplus left after the allocations to the Legal Reserve and the Preferential Dividend shall be distributed to the Ordinary Shareholders on a pro rata basis, transferred to a reserve account, or carried forward in accordance with the applicable legal provisions. Amounts so transferred or carried forward will constitute freely distributable profits of the Company for the sole benefit of the Ordinary Shareholders.

#### 19.2. Distributions

19.2.1. Interim dividends may be distributed in cash and/or in kind at any time, in accordance with the preferential distribution rights as stated in these Articles and subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

19.2.2. If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the Shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

19.2.3. The final dividend with respect to a financial year must be declared by a resolution of the General Meeting, taking into consideration any advance payment on dividends declared by the Board with respect to the same financial year and in accordance with the preferential distribution rights as stated in these Articles. Said dividend can be paid in cash and/or in kind.

19.2.4. Each Shareholder who is entitled to receive a final dividend or, as the case may be, an advance payment on dividends may decide that said dividend shall accrue and be paid on a later date.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 20. Dissolution - Liquidation.

20.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The Shareholders appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

20.2. In case of liquidation of the Company, the ranking of the MRPS Shareholder(s) shall be subordinated to debts owed by the Company but will be senior to the Ordinary Shareholder(s) with respect to the refund of the contribution (nominal value of the MRPS and MRPS Share Premium Reserve Account). The MRPS Shareholders are not entitled to liquidation proceeds.

20.3. After the liquidation has been completed, the books and records of the Company shall be kept for the period prescribed by law by the person appointed for that purpose in the resolution of the General Meeting, to dissolve the Company. Where the General Meeting has not appointed such person, the liquidators shall do so.

## VII. General provisions

### Art. 21. General provisions.

21.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders' Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

21.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

21.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

21.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

#### *Sixth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, on behalf of the Company, to the registration of the above changes.

There being no further business, the Meeting is terminated.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable, is approximately two thousand five hundred euro (EUR 2,500.-).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-troisième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de GO Dixon SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, disposant d'un capital social de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.624 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2013, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et. Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis lors.

#### A COMPARU:

GO Dixon, LP, une société en commandite exonérée (exempted limited partnership) constituée selon les lois des Iles Cayman, dont le siège social se situe à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KYC-1104, Iles Cayman et inscrite au Registrar of Exempted Limited Partnership sous le numéro MC-71700 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant sa résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, et représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Création de classes de parts sociales dans le capital de la Société, à savoir (i) des parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), et (ii) des parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables (les PSPOR), toutes ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune;

2. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société existantes en Parts Sociales Ordinaires;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix mille Livres Sterling (GBP 10.000) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, à vingt-deux mille cinq cents Livres Sterling (GBP 22.500) par l'émission de dix mille (10.000) PSPOR, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, sous forme nominative;

4. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3. ci-dessus par un apport en nature;

5. Refonte complète et modification des statuts de la Société (les Statuts) sans modification à la clause d'objet sociale afin de refléter entre autres la création de nouvelles classes de parts sociales mentionnée au point 1. ci-dessus et l'augmentation de capital mentionnée au point 3. ci-dessus;

6. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société, aux changements ci-dessus; et

7. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de créer des classes de parts sociales dans le capital de la Société, à savoir (i) les Parts Sociales Ordinaires, et (ii) les PSPOR, toutes ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune et ayant les droits et privilèges repris dans les statuts refondus inclus dans la cinquième résolution ci-dessous.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société existantes en Parts Sociales Ordinaires.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix mille Livres Sterling (GBP 10.000) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, à vingt-deux mille cinq cents Livres Sterling (GBP 22.500) par l'émission de dix mille (10.000) PSPOR, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, sous forme nominative.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

#### *Souscription - Libération*

Sur ce, l'Associé Unique, prénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux dix mille (10.000) PSPOR, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total d'un million huit cent dix mille Livres Sterling (GBP 1.810.000) que l'Associé Unique a envers la Société (la Créance), étant entendu que cet apport sera affecté de la manière suivante:

- un montant total de dix mille Livres Sterling (GBP 10.000) au compte de capital social de la Société; et
- un montant d'un million huit cent mille Livres Sterling (GBP 1.800.000) au Compte de Prime d'Emission PSPOR (comme défini dans les statuts refondus inclus dans la cinquième résolution ci-dessous).

L'estimation de l'apport de la Créance est constatée, entre autres, par un certificat émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat).

Le Certificat atteste essentiellement que, à la date du Certificat:

- l'Associé Unique est le seul propriétaire de la Créance, est le seul ayant droit de la Créance et possède le droit d'en disposer;

- la Créance est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;

- sur base de principes de comptabilité luxembourgeois généralement acceptés, la Créance apportée à la Société est évaluée à au moins un million huit cent dix mille Livres Sterling (GBP 1.810.000);

- la Créance apportée à la Société est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est ni soumise à des restrictions ni grevée d'un quelconque nantissement ou droit préférentiel limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur et;

- toutes les formalités relatives au transfert du titre de propriété de la Créance à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique et, au moment de l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le seul propriétaire de la Créance qui s'éteindra par confusion en vertu de l'article 1300 du Code civil Luxembourgeois.»

Le Certificat, après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de refondre entièrement et de modifier les Statuts (sans modifier la clause d'objet sociale) de sorte que les Statuts auront désormais la teneur suivante:

### **«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "GO Dixon Holdings SARL " (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des Associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt-deux mille cinq cents livres Sterling (GBP 22.500), représenté par:

(i) douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires est défini comme un Associé Ordinaire et ensemble comme les Associés Ordinaires; et

(ii) dix mille (10.000) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables (les PSPOR et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales), ayant une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, rachetables en vertu des présents Statuts. Le(s) détenteur(s) des PSPOR est défini comme un Associé PSPOR et ensemble comme les Associés PSPOR.

Les Associés Ordinaires et les Associés PSPOR sont ensemble définis comme les Associés.

5.2. La Société doit tenir un compte de prime d'émission pour les Parts Sociales Ordinaires (le Compte de Prime d'Emission Ordinaire) en Livres Sterling, et devront être enregistrés dans ce compte les montants ou valeurs de toute prime payée eu égard au Parts Sociales Ordinaires. Les montants ainsi enregistrés sur ce compte de prime d'émission constitueront des réserves distribuables de la Société pour le bénéfice exclusif des Associés Ordinaires.

5.3. La Société doit tenir un compte de prime d'émission pour les PSPOR (le Compte de Prime d'Emission PSPOR) en Livres Sterling, et devront être enregistrés dans ce compte les montants ou valeurs de toute prime payée eu égard au PSPOR. Les montants ainsi enregistrés sur ce Compte de Prime d'Emission PSPOR constitueront des réserves distribuables de la Société pour le bénéfice exclusif des Associés PSPOR.

5.4. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Rachat.

6.1. Général - Acquisition ou rachat par la Société des Parts Sociales

La Société peut racheter ses propres Parts Sociales Ordinaires et PSPOR à condition qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

6.2. Rachat obligatoire des PSPOR par la Société

Dans les limites prévues par la loi, toutes les PSPOR seront rachetées obligatoirement (le Rachat Obligatoire) après une période de 10 ans (la Date de Rachat Obligatoire) courant à partir de la date d'émission de la PSPOR en question (la Date d'Emission). Les PSPOR rachetées seront automatiquement annulées.

6.3. Rachat optionnel des PSPOR par la Société

Sans préjudice de l'article 6.1, la Société peut racheter à sa propre discrétion toutes ou quelques PSPOR (le Rachat Anticipé) à n'importe quelle date précédant la Date de Rachat Obligatoire (la Date de Rachat Anticipé). Les PSPOR rachetées seront automatiquement annulées.

**Art. 7. Conversion of MRPS.** Les PSPOR ne peuvent pas être converties en d'autres instruments.

### Art. 8. Prix à payer aux Associés PSPOR.

8.1. Suite à leur souscription à des PSPOR, le(s) Associé(s) PSPOR aura/ont droit à l'avantage économique annuel suivant (le Dividende Préférentiel): des profits de la Société disponibles pour distribution a) un dividende préférentiel et cumulatif de 0,1% par an sur la valeur nominale des PSPOR qui s'accumulera et sera calculé sur une base d'une année de 365 jours (le Dividende 1) plus b) un dividende préférentiel et cumulatif égal à 99% des revenus nets dérivés par la Société de son investissement dans Dixon House Limited moins tout Dividend 1 accumulé et non payé. Les revenus nets sont tous les dividendes et plus-values reçus de Dixon House Limited moins les coûts supportés par la Société.

8.2. Pour le rachat de leurs PSPOR par la Société en vertu de l'article 6, le(s) Associé(s) PSPOR aura/ont droit à un prix de rachat (le Prix de Rachat) correspondant à la valeur nominale de(s) PSPOR concernée(s) augmentée par un montant proratisé du Compte de Prime d'Emission PSPOR qui a été payé ou alloué à ces MRPS à la Date d'Emission plus tout Dividende Préférentiel accumulé et non payé lié à ces parts sociales à la Date de Rachat Obligatoire ou, le cas échéant, la Date de Rachat Anticipé.

### Art. 9. Procédure de rachat de MRPS.

9.1. Au moins dix (10) jours calendrier avant la Date de Rachat Obligatoire ou, le cas échéant, la Date de Rachat Anticipé, une notification écrite devra être délivrée en personne ou envoyée par courrier recommandé, poste, fax, courriel ou par signification à chaque Associé PSPOR à l'adresse mentionnée pour la dernière fois dans le registre des Associés PSPOR, notifiant ces Associés PSPOR du nombre de PSPOR à racheter, indiquant la date de rachat, le prix de rachat, la ou les procédure(s) nécessaire(s) pour soumettre les PSPOR à la Société pour le rachat et la date prévue par l'assemblée générale des Associés décidant du rachat des MRPS. Sauf accord contraire, le prix de rachat de ces PSPOR sera payable à la personne dont le nom apparaît dans le registre des Associés PSPOR comme le détenteur de ces PSPOR sur le compte bancaire indiqué à la Société par cet Associé PSPOR avant la date de rachat, sans préjudice, le cas échéant des provisions des articles 6 et 8.

9.2. Toute notification ou autre communication à donner en vertu du présent article devra être faite par écrit et peut être délivrée en personne ou envoyée par courrier recommandé, poste, fax, courriel ou par signification à la partie concernée et sera considérée comme ayant été donnée

(i) En cas de notification en personne ou par courrier recommandé, au moment de la notification ou du jour de livraison, le cas échéant; ou

(ii) En case d'envoi par la poste, à 10h du matin le deuxième jour ouvrable suivant l'envoi en cas d'envoi dans la même juridiction, ou le troisième jour ouvrable suivant l'envoi en cas d'envoi par avion; ou

(iii) En cas d'envoi par fax, à 10h du matin (heure locale à destination) le jour ouvrable suivant le jour d'envoi; ou

(iv) En cas d'envoi par courriel, à 10h du matin (heure locale à destination) le jour ouvrable suivant le jour d'envoi;

(v) Afin de prouver la signification, il sera suffisant de prouver que la livraison a été faite ou que l'enveloppe contenant la notification ou la communication a été bien adressée et postée ou que le fax ou le courriel a été bien adressé et envoyé.

#### **Art. 10. Indivisibilité et Cession des Parts Sociales.**

10.1. Les Parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

10.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés.

Lorsque la Société a un Associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de Parts Sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

Pour tous les autres cas, référence est faite aux articles 189 et 190 de la Loi.

10.3. Un registre des Parts Sociales Ordinaires et un registre des PSPOR est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Associé.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 11. Nomination et Révocation des gérants.**

11.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être Associés.

11.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des Associés.

**Art. 12. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les Associés peuvent décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir un ou de plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

##### 12.1. Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés aux Associés par la Loi, les Statuts sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 12.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un membre du Conseil peut donner une procuration à un autre membre du Conseil afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, comprenant les voix d'au moins un gérant de classe A et d'un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 12.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 13. Gérant unique.**

13.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants ou à tout gérant doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

13.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

13.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui le gérant a délégué des pouvoirs spéciaux.

#### **Art. 14. Responsabilité des gérants.**

14.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 15. Assemblées générales des Associés et Résolutions écrites des Associés.**

##### 15.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des Associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

##### 15.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.

#### **Art. 16. Associé unique.**

16.1. Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à un (1), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

16.2. Toute référence dans les Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'Associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

16.3. Les résolutions de l'Associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 17. Exercice social.

17.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

17.2. Chaque année, en référence à la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont établis et le Conseil prépare un inventaire comprenant une indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société.

17.3. Chaque Associé (Associé PSPOR ou Associé Ordinaire ou les deux) peut inspecter l'inventaire et le bilan au siège social de la Société.

17.4. Le bilan et le compte de résultat sont à approuver par l'Assemblée Générale annuelle ou par voir de Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social.

### Art. 18. Réviseurs externes.

18.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

18.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six (6) ans mais peut être renouvelé.

### Art. 19. Bénéfices.

#### 19.1. Affectation des bénéfices

19.1.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

19.1.2. Après affectation à la Réserve Légale, les Associés doivent allouer une partie ou tous les bénéfices nets annuels au paiement du Dividende Préférentiel aux Associés PSPOR.

19.1.3. Tout surplus restant après les affectations à la Réserve Légale et au Dividende Préférentiel sera distribué aux Associés Ordinaires au prorata de leur actionnariat, affecté à un compte de réserve ou reporté en respectant les dispositions légales applicables. Les montants ainsi affectés à un compte de réserve ou reportés constitueront des bénéfices distribuables de la Société pour le seul bénéfice des Associés Ordinaires.

#### 19.2. Distributions

19.2.1. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués en nature ou en numéraire à tout moment, en respectant les règles de distribution préférentielle reprises dans les présents Statuts et aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil établit des comptes intérimaires;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que des bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;

(iii) le Conseil doit prendre la décision de distribuer les dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés par la distribution de dividendes intérimaires.

19.2.2. Si les dividendes intérimaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer le remboursement des dividendes ne correspondant pas aux profits réalisés et les Associés doivent immédiatement rembourser le trop perçu à la Société en cas de demande du Conseil.

19.2.3. La décision finale pour un exercice sociale doit être prise par une résolution de l'Assemblée Générale, en prenant en compte tout dividende intérimaire déclaré par le Conseil pour cet exercice sociale et tous droits de distribution préférentielle prévus par les présents Statuts. Un tel dividende peut être payé en nature ou en numéraire.

19.2.4. Chaque Associé qui a le droit de recevoir un dividende finale, ou le cas échéant, un dividende intérimaire, peut décider que ce dividende s'accumulera et sera payé à une date ultérieure.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 20. Dissolution - Liquidation.

20.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés adoptée par la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les Associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

20.2. En cas de liquidation de la Société, le rang des Associés PSPOR sera subordonné aux dettes de la Société mais sera prioritaire par rapport aux Associés Ordinaires pour le remboursement de leur apport (valeur nominale des PSPOR et Compte de Prime d'Emission PSPOR). Les Associés PSPOR n'ont pas droit à un éventuel boni de liquidation.

20.3. Après la liquidation de la Société, les livres et registres de la Société seront conservés pour une certaine période conformément à la loi par la personne nommée dans ce but dans les résolutions de l'Assemblée Générale, afin de dissoudre la Société. Si l'Assemblée Générale n' a pas nommé une telle personne, les liquidateurs le feront.

## VII. Dispositions générales

### Art. 21. Dispositions générales.

21.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

21.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

21.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

21.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### *Sixième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### *Frais*

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou pour lesquels elle est responsable, est d'environ deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, elle a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 août 2013. Relation: EAC/2013/10205. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013112194/763.

(130136913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

### **Fersach S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 49.105.

L'an deux mille treize, le neuf juillet.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société anonyme «FERSACH S.A.», avec siège social à L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, constituée suivant acte notarié en date du 12 octobre 1994, publié en 1995 au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 43 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 9 janvier 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 442 du 23 mars 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Audrey Lenert, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Marzena Cwierz, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Décision à prendre concernant la dissolution de la société.

2. Nomination de Mollin Spf S.A., avec siège social à L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Petrusse, l'actionnaire unique de la société «FERSACH S.A.», comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée.

IV.- Qu'en conséquence la présente assemblée, réunissant la totalité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société et de nommer comme liquidateur, Mollin Spf S.A., avec siège social à L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Petrusse, l'actionnaire unique de la société «FERSACH S.A.».

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente est évalué à environ MILLE EUROS (1000.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. NEZAR, A. LENERT, M. CWIERZ, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 juillet 2013. Relation: LAC/2013/32163. Reçu douze euros (EUR 12.-).

*Le Receveur (signé): I. THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112131/61.

(130136392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

#### **Frabelvian S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 157.047.

L'an deux mille treize, le quinze juillet.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FRABELVIAN S.A. avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 novembre 2010, publié au

Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 35 du 7 janvier 2011. Les statuts en ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 6 février 2011, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 263 du 31 janvier 2012.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques RECKINGER, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Claudine HAAG, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Annette SCHROEDER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Modification de la date de l'assemblée générale annuelle.
- 2) Modification afférente de l'article 16 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle au troisième mercredi du mois de mai à 10 heures.

*Deuxième résolution*

En conséquence la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article dix-huit des statuts comme suit:

« **Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de mai à dix heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. RECKINGER, C. HAAG, A. SCHROEDER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2013. Relation: LAC/2013/33896. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Référence de publication: 201311172/50.

(130134365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**EATD S.à r.l., European Agriculture Tire Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 179.170.

—  
STATUTES

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND THIRTEEN,  
ON THE THIRTIETH DAY OF THE MONTH OF JULY.

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert.

There appeared:

GEERT DIRKX S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) established under the Law of Luxembourg, with its registered seat in L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg and registered in the Luxembourg Trade and Companies Register with number B 172.533, duly represented by its sole manager (gérant unique), Mr Geert DIRKX, director of companies, born on October 10, 1970 in Maaseik (Belgium), with professional residence in L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

The appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the notary to state as follows the Articles of Association:

**Art. 1.** There is hereby formed a limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of EUROPEAN AGRICULTURE TIRE DISTRIBUTION S.à r.l., abridged EATD S.à r.l. («the Company»), governed by the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies («the Law»), as amended, as well as these Articles of Association («the Articles of Association»).

**Art. 2.** The registered office is established in the City of Luxembourg and may be transferred within the same municipality by resolution taken by the Management. The registered office can be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by a shareholders' resolution amending the Articles of Association.

**Art. 3.** The purpose of the Company is the marketing and delivery of tyres, the development, acquisition and exploitation of every right linked to the intellectual property, such as patents, trademarks, designs, models and copyrights of software, being protected or not.

Furthermore, the Company may hold participations in Luxembourg and/or in foreign companies, as well as administrate, develop and manage such participations. The Company may provide any financial assistance by granting loans, guarantees or securities in any kind or form.

The Company may carry out real estate transactions as well as commercial, industrial and financial transactions that may be deemed useful or necessary in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4.** The Company is established for an unlimited period of time. The death of one or more of its shareholders will not dissolve the Company.

**Art. 5.** The subscribed capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred (100) shares without any nominal value and all fully paid-in.

All shares are registered. The subscribed capital can be increased or decreased by a shareholders' resolution amending the Articles of Association.

The Company can redeem its own shares within the limits of the Law.

**Art. 6.** The Company will be managed by one or more managers («the Management»), without any obligation to be a shareholder, appointed for a limited or unlimited period of time. The Management is re-eligible and may be removed at any time by the shareholders under the conditions and within the limits provided the Law. If there is more than one manager, the Management will be represented by two classes of managers, i.e.:

- a management of Class A, represented by one or more manager to be named for a period of time of one year, eligible and may be removed at any time by the shareholders under the conditions and within the limits provided the Law; and
- a management of Class B, represented by one or more managers to be named for a period of time of one year, eligible and may be removed at any time by the shareholders under the conditions and within the limits provided the Law.

All matters not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles of Association are the competence of the Management.

The Company will be bound by the signature of its sole manager.

If there is more than one manager, the Company will be bound by the joint signature of one manager of Class A and one manager of Class B.

The Management can delegate the representation of the Company to one or more employees and also grant special powers to any person of its choice.

**Art. 7.** The Company's financial year shall begin on January 1 and shall end on December 31 of each year.

**Art. 8.** The Management drafts the annual accounts as defined by the Law. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached ten percent (10%) of the subscribed capital. The annual net profits shall be at the free disposal of the shareholders.

**Art. 9.** The Company may be liquidated at any time under the conditions and within the limits provided by the Law. The liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the general meeting of shareholders setting the powers and compensation of the liquidator(s).

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the day of the incorporation and shall end on December 31, 2013.

*Subscription and Payment*

The shares of the Company have been subscribed by:

GEERT DIRKX S.a r.l., prenamed . . . . . 100 shares  
Total: one hundred shares . . . . . 100 shares

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 183 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

*Shareholders resolutions*

Here and now, the above-named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as duly convoked, has proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, he has passed the following resolutions:

1. Mr. Geert DIRKX, prenamed, is appointed sole manager for an unlimited period of time.
2. The registered office will be fixed at 31, rue de Strasbourg in L-2561 Luxembourg.

The notary draws the attention of the sole shareholder on the fact that the company needs to obtain a governmental authorisation for trade pursuant to the company's purpose as described in article 3 of the present by-laws. The appearing party hereby duly recognise this circumstance.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction du texte qui précède:**

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE TRENTE JUILLET.

Par-devant Nous Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

A comparu:

La société GEERT DIRKX S.à r.l., une société à responsabilité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 172.533, ici représentée par son gérant unique, Monsieur Geert DIRKX, administrateur de sociétés, né le 10 octobre 1970 à Maaseik (Belgique), résidant professionnellement à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les comparants une société à responsabilité limitée sous la dénomination de EUROPEAN AGRICULTURE TIRE DISTRIBUTION S.à r.l., en abrégé EATD S.à r.l. («la Société»), régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ultérieurement («la Loi») ainsi que par les statuts tels qu'établis par acte constitutif et tels que modifiés ultérieurement, le cas échéant («les Statuts»).

**Art. 2.** Le siège social de la Société est établi à la ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse de la même municipalité par simple résolution de la Gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** La Société a pour objet la commercialisation et la distribution de pneus, le développement, l'acquisition et l'exploitation de tout droit de propriété intellectuelle, comme des brevets, des marques déposées, des dessins, des modèles et des droits d'auteur sur des logiciels, qu'ils soient ou non protégés.

En outre, la Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut emprunter et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social. L'énumération qui précède doit être interprétée de la façon la plus large.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Le décès ou la faillite d'un ou plusieurs associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales sans valeur nominale, libérées intégralement.

Les parts sociales sont et resteront nominatives. Le capital souscrit peut être augmenté ou, le cas échéant, réduit par l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales, respectant les conditions prévues par la Loi.

**Art. 6.** La gestion de la Société appartient à un ou plusieurs gérants («la Gérance»), associé ou non, nommé par l'assemblée générale pour une durée illimitée ou limitée. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale statuant en conformité avec les dispositions de la Loi. Si la Gérance compte plus qu'un membre, elle sera composée de deux classes de gérants, à savoir:

- Une gérance de classe A, représentée par un ou plusieurs gérants nommés pour une période d'un an, rééligibles et pouvant être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale statuant en conformité avec les dispositions de la Loi.

- Une gérance de classe B, représentée par un ou plusieurs gérants nommés pour une période d'un an, rééligibles et pouvant être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale statuant en conformité avec les dispositions de la Loi.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale relèvent de la Gérance.

La Société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique

Si la Gérance compte plus qu'un membre, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de son gérant unique de Classe A et d'un gérant de Classe B.

La Gérance peut déléguer la représentation de la Société à un ou plusieurs employés ou conférer des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes de son choix.

**Art. 7.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 8.** La Gérance établit les comptes annuels tels que prévus par la Loi. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde restant est à la disposition de l'assemblée générale.

**Art. 9.** La Société peut être dissoute en observant les conditions requises par la Loi. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.

#### *Souscription*

Toutes les parts sociales ont été souscrites par:

GEERT DIRKX S.à r.l., prénommée .....	100 parts sociales
Total: .....	100 parts sociales

Toutes les parts sociales souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 183 de la Loi ont été entièrement accomplies.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent euros (1.100.- EUR).

### Résolutions de l'associé unique

Et à l'instant la partie comparante pré-qualifiée, représentant l'intégralité du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Monsieur Geert DIRKX, prénommé, est nommé gérant unique pour une durée illimitée.
2. Le siège social de la Société est établi au 31, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

Le notaire a attiré l'attention de l'associé unique sur le fait que la société devra obtenir une autorisation administrative à faire le commerce par rapport à l'objet tel que libellé à l'article 3 des statuts, ce que la partie comparante reconnaît expressément.

### Déclaration

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. DIRKX, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 31 juillet 2013. Relation: RED/2013/1283. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. ELS.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 02 août 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013112111/191.

(130136124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

### **Invictum s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 89, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 177.131.

L'an deux mil treize, le seize juillet,

Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

Ont comparu:

1. Monsieur Gilles MANGEN, étudiant, né à Luxembourg le 16 juillet 1989, demeurant à L-1635 Luxembourg, 89, allée Léopold Goebel,

2. Madame Iris HOFFELT, attachée à la Chambre de Commerce, née à Iserlohn, Allemagne, le 28 mai 1984, demeurant à L-8391 Nospelt, 9, rue des Fleurs,

3. Monsieur Jules HOFFELT, médecin spécialiste en médecine interne, né à Luxembourg le 30 décembre 1953, demeurant à L-8391 Nospelt, 13A, rue des Fleurs, et

4. Monsieur Yves BARTHELS, directeur financier, né à Luxembourg le 10 octobre 1973, demeurant à L-7349 Heisdorf, 3b, rue Toni Erpelding.

Après avoir établi que les comparants sub 1. et 2. possèdent ensemble toutes les cent (100) parts de la société à responsabilité limitée INVICTUM s.à r.l., dont le siège social se trouve à L-1635 Luxembourg, 89, allée Léopold Goebel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.131,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 avril 2013, publié au Mémorial C numéro 1178 du 18 mai 2013,

et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés,

les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

### Capital social:

Le capital de la société est augmenté d'un montant de € 38.610,- (trente-huit mille six cent dix euros) pour être porté de son montant actuel de € 71.500,- (soixante et onze mille cinq cents euros) au montant de € 110.110,- (cent dix mille cent dix euros), par:

- un apport en numéraire d'un montant de € 19.305,- (dix-neuf mille trois cent cinq euros) par Monsieur Jules HOFFELT et représenté par la création de 27 nouvelles parts;

- un apport en numéraire d'un montant de € 19.305,- (dix-neuf mille trois cent cinq euros) par Monsieur Yves BARTHELIS et représenté par la création de 27 nouvelles parts;

La preuve des versements en numéraires ci-dessus relatés a été démontrée au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat bancaire.

En contrepartie de ces apports, et après que les associés eurent renoncé à leur droit de souscription préférentiel, les parts sociales nouvellement créées sont attribuées comme suit:

- Monsieur Jules HOFFELT .....	27 nouvelles parts
- Monsieur Yves BARTHELIS .....	27 nouvelles parts
TOTAL .....	54 nouvelles parts

Le capital de la société se trouve désormais fixé à € 110.110,- (cent dix mille cent dix Euros) représenté par 154 (cent cinquante-quatre) parts sociales de € 715,- (sept cent quinze Euros) chacune.

Toutes les parts représentant le capital de la société sont désormais souscrites comme suit:

- Monsieur Gilles MANGEN .....	50 parts sociales
- Madame Iris HOFFELT .....	50 parts sociales
- Monsieur Jules HOFFELT .....	27 nouvelles parts
- Monsieur Yves BARTHELIS .....	27 nouvelles parts
TOTAL .....	154 nouvelles parts

La première phrase de l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital de la société est fixé à € 110.110,- (cent dix mille cent dix Euros ) représenté par 154 (cent cinquante-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de € 715,- (sept cent quinze Euros) chacune.»

Monsieur Gilles MANGEN et Madame Iris HOFFELT, en leur qualité de gérants technique et administratif, se sont déclarés parfaitement informés de l'augmentation de capital et des nouvelles souscriptions ci-dessus, qu'ils estiment leur avoir été dûment signifiées.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute, après s'être identifiés au moyen de leurs cartes d'identité.

Signé: G. MANGEN, I. HOFFELT, J. HOFFELT, Y. BARTHELIS, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 17 juillet 2013. Relation: CAP/2013/2676. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€.

Le Receveur (signé): M. Entringer.

Pour copie conforme.

Capellen, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013111293/65.

(130134494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

### **MS Digital Download S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4361 Esch-sur-Alzette, 7, avenue du Rock'N Roll.

R.C.S. Luxembourg B 147.899.

Im Jahr zweitausenddreizehn, am sechszehnten Juli,

Vor dem unterzeichnenden Notar Camille MINES, mit Amtszitz in Capellen, Großherzogtum Luxemburg,

Sind Erschienen

[1] Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Deutschen Rechts Media-Saturn Internationale Beteiligungen GmbH, mit Sitz in D-80939 MÜNCHEN (D), 3, Helene-Wessel-Bogen, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts München unter Nummer HR B 158438,

Hier Vertreten durch Maître Benjamin PACARY, Rechtsanwalt, beruflich wohnhaft in L-1917 LUXEMBURG, 13, rue Large auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht erteilt in Ingolstadt, am 28. Mai 2013 durch die Herren Horst NORBERG und Ralph SPANGENBERG, welche Vollmacht nachdem Sie durch den Notar und den Bevollmächtigten NE VARIETUR paraphiert worden ist dieser Urkunde zwecks Einregistrierung angehängt wird;

[2] Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Deutschen Rechts MS E-Business Concepts & Service GmbH, mit Sitz in D-85046 INGOLSTADT (D), 5, Wankelstraße, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Ingolstadt unter Nummer HR B 5155,

Hier Vertreten durch Maître Benjamin PACARY, Rechtsanwalt, beruflich wohnhaft in L-1917 LUXEMBURG, 13, rue Large auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht erteilt in Ingolstadt, am 28. Mai 2013 durch die Herren Jeremy GLÜCK und Hans Joachim DEEG, welche Vollmacht nachdem Sie durch den Notar und den Bevollmächtigten NE VARIETUR paraphiert worden ist dieser Urkunde zwecks Einregistrierung angehängt bleibt;

Welche erscheinenden Personen, nachdem Sie an Hand der Satzung und eines Handelsregisterauszugs nachgewiesen haben dass Sie alle hundert (100) Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Société à responsabilité limitée) MS Digital Download s.à r.l. mit Sitz in L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg, eingetragen im Handels- und Firmenregister Luxemburg (RCSL) unter der Nummer B 147.899, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen am 27 August 2009 durch Martine SCHAEFFER, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Stadt, veröffentlicht im MEMORIAL C, Register der Gesellschaften und Assoziationen, Nummer 1873, am 28. September 2009, Seite 89889, und deren Satzung verändert wurde gemäß Urkunde aufgenommen am 9. Juni 2011 durch vorbenannten Notar Martine SCHAEFFER, veröffentlicht im MEMORIAL C, Register der Gesellschaften und Assoziationen, Nummer 1824, Seite 87543, am 10. August 2011, halten;

Eine Außerordentliche Generalversammlung der Gesellschafter gebildet haben und einstimmig folgende Resolutionen getroffen haben.

*Erste Resolution:*

Verlegung des Gesellschaftssitzes

Der Sitz der Gesellschaft wird von der jetzigen Adresse nach L-4361 ESCH-SUR-ALZETTE, 7, avenue du Rock'n Roll verlegt.

*Zweite Resolution:*

Änderung von Artikel 2 der Satzung Artikel 2. der Satzung wird geändert und lautet vortan wie folgt:

« **Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Esch-sur-Alzette, Großherzogtum Luxemburg. Er kann durch Beschluss der Gesellschafter in jede andere Gemeinde des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden. »

*Dritte Resolution:*

Rücktritt eines Geschäftsführers

Die Versammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Dr. Christoph DALLMANN von seiner Funktion als Geschäftsführer an mit Wirkung zum 1. April 2013 und erteilt im vollen und ganzen Entlasst.

*Vierte Resolution:*

Ernennung eines Finanzdirektors

Die Versammlung beschließt vorbezeichneten Herrn Dr. Christoph DALLMANN zum Finanzdirektor der Gesellschaft zu ernennen.

*Fünfte Resolution:*

Absetzung eines Prokuristen

Die Versammlung beschließt Herrn Axel GRIMM, Diplom-Betriebswirt, wohnhaft in D-85051 Ingolstadt, mit sofortiger Wirkung als Prokuristen der Gesellschaft abzusetzen.

Worüber Urkunde, Erstellt und aufgenommen in Capellen, in der Amtsstube des Amtierenden Notars, Datum wie oben genannt.

Und nachdem den Erscheinenden Personen diese Urkunde vorgelesen und erläutert worden ist, haben Diese die Urkunde mit uns Notar unterschrieben nachdem deren Vertreter sich mittels eines Personalausweises ausgewiesen haben.

Gezeichnet: B. PACARY, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 17 juillet 2013. Relation: CAP/2013/2675. Reçu soixante-quinze euros. 75,-€.

Le Receveur ff. (signé): M. Entringer.

Für gleichlautende Abschrift.

Capellen, den 23. Juli 2013.

Référence de publication: 2013111446/65.

(130134361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**SNF S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 164.093.

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth of July.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of SNF S.A. SICAV-SIF, having its registered office at Capellen, registered to the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 164093, incorporated

pursuant to a deed of the undersigned notary of October 13, 2011, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, number 2664 of November 3, 2011.

The meeting was opened with Mrs Arlette Siebenaler, private employee, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary and scrutineer Mrs Annick Braquet, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1: Statement of an error in the financial year ending on 31 December 2011 and discussion of corrective measures booked in the accounts as at 31 December 2012.

2: Presentation, review and approval of the annual accounts of the Company for the financial year ending on 31 December 2012.

3: Presentation, review and approval of the management report of the Board of Directors and of the report of Grant Thornton Lux Audit S.A., the approved statutory auditor ("réviseur d'entreprise agréé") of the Company, for the financial year ending on 31 December 2012.

4: Granting discharge to the members of the Board of Directors for the activities of the Company for the financial year ending on 31 December 2012.

5: Granting discharge to Grant Thornton Lux Audit S.A., the approved statutory auditor ("réviseur d'entreprise agréé") of the Company, for the financial year ending on 31 December 2012.

6: Decision on the allocation of the results of the Company as suggested by the Board of Directors for the financial year ending on 31 December 2012.

7: Decision to approve the winding up of the Company and to put it into liquidation.

8: Decision to approve the appointment of BJ AUDIT S.à.r.l., with registered office at 59 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, as the liquidator of the Company and to determine the powers of the liquidator.

II. - That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III - That pursuant to the attendance list, the 31 (thirty-one) shares in circulation, are represented at the present meeting, which is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took the following resolutions by unanimous vote.

*First resolution:*

The meeting states that an error occurred in the financial year ending on 31 December 2011 and that corrective measures have been booked in the accounts as at 31 December 2012.

*Second resolution*

The meeting approves the annual accounts of the Company presented for the financial year ending on 31 December 2012.

*Third resolution*

The meeting approves the management report of the Board of Directors and of the report of Grant Thornton Lux Audit S.A., the approved statutory auditor ("réviseur d'entreprise agréé") of the Company, for the financial year ending on 31 December 2012.

*Fourth resolution*

The meeting grants discharge to the members of the Board of Directors for the activities of the Company for the financial year ending on 31 December 2012.

*Fifth resolution*

The meeting grants discharge to Grant Thornton Lux Audit S.A., the approved statutory auditor ("réviseur d'entreprise agréé") of the Company, for the financial year ending on 31 December 2012.

*Sixth resolution*

The meeting decides to allocate the results of the Company as suggested by the Board of Directors for the financial year ending on 31 December 2012.

*Seventh resolution*

The meeting decides to approve the winding up of the Company and decides to put it into liquidation as of today.

*Eighth resolution*

The meeting decides to approve the appointment of BJ AUDIT S.à.r.l., with registered office at 59 rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg (RCS Luxembourg B 171737), represented by Mr Benoit Savary and Mr Jean-Nicolas Léglise, as the liquidator of the Company.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorisation of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the corporation.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period they will fix.

The liquidator is authorised to pay a provision on the liquidating dividends to the shareholders according article 148 of the law on commercial companies.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Signé: A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juillet 2013. Relation: LAC/2013/34848. Reçu douze euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Référence de publication: 2013111652/91.

(130134338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2013.

**A-Promotions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1013 Luxembourg, 183, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 179.208.

—  
STATUTS

L'an deux mille treize, le quatre juillet.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Laurent LOSCHETTER, indépendant, né à Luxembourg, le 4 février 1969, demeurant à L-3572 Dudelange, 155, rue Jacques Thiel,

2.- Patrick BARTZ, indépendant, né à Luxembourg, le 3 août 1968, demeurant à L-1451 Luxembourg, 25, rue Théodore Eberhard,

3.- Michel WELTER, employé privé, né à Luxembourg, le 21 février 1977, demeurant à L-1857 Luxembourg, 44, rue du Kiem.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre elles.

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de A-Promotions S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

**Art. 3.** La société a pour objet l'organisation d'événements et la promotion de la musique vivante ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à treize mille (13.000.-) euros, représenté par cent (100) parts de cent-trente (130.-) euros chacune.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

**Art. 7.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2013.

#### *Souscription et Libération*

Les parts ont été souscrites comme suit:

1.- Laurent LOSCHETTER, indépendant, né à Luxembourg, le 4 février 1969, demeurant à L-3572 Dudelange, 155, rue Jacques Thiel, . . . . .	40
2.-Patrick BARTZ, indépendant, né à Luxembourg, le 3 août 1968, demeurant à L-1451 Luxembourg, 25, rue Théodore Eberhard, . . . . .	30
3.-Michel WELTER, employé privé, né à Luxembourg, le 21 février 1977, demeurant à L-1857 Luxembourg, 44, rue du Kiem. . . . .	30
Total: Cent parts . . . . .	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

#### *Frais.*

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cent cinquante (850.-) euros.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire.*

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1013 Luxembourg, 183, rue de Rollingergrund.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée:
- Michel WELTER, employé privé, né à Luxembourg, le 21 février 1977, demeurant à L-1857 Luxembourg, 44, rue du Kiem, gérant unique.

La société est engagée par la signature conjointe de son gérant et d'un des associés. Dans le cas où le gérant serait l'un des associés, la signature d'un associé autre que le gérant est requise.

#### *Déclaration*

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Dudelange, 61 -63, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

Et après information par le notaire aux comparants que la constitution de la présente société ne dispense pas, le cas échéant, la société de l'obligation de demander une autorisation de commerce afin de pouvoir se livrer à l'exercice des activités décrites plus haut sub "objet social" respectivement après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, de tout ce qui précède, Ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Loschetter, Bartz, Welter et Molitor.

Enregistré à LUXEMBOURG A.C., le 8 juillet 2013. Relation LAC/2013/31651. Reçu soixante quinze euros 75.-

Le Receveur (signé): Thill.

Référence de publication: 2013111775/75.

(130136879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**AI European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 205.348.159,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 168.122.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of AI European Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, having a share capital of one hundred sixty eight million, five hundred eight thousand, one hundred fifty nine United States Dollars (USD 168,508,159) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.122 (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on April 5, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Memorial) under number 1256 of May 21, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) were amended for the last time pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, on December 28, 2012, published in the Memorial on March 21, 2013, number 2693, page 33242.

THERE APPEARED:

AI European Holdings L.P., an international limited partnership formed under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Midocean Chambers, P.O. Box 805, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with the British Virgin Islands Financial Services Commission under number 893 (the Sole Shareholder),

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed 'ne varietur' by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that one hundred sixty eight million, five hundred eight thousand, one hundred fifty nine (168,508,159) shares of the Company, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, and representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda, hereinafter reproduced.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of thirty six million, eight hundred forty thousand United States Dollars (USD 36,840,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred sixty eight million, five hundred eight thousand, one hundred fifty nine United States Dollars (USD 168,508,159) represented by one hundred sixty eight million, five hundred eight thousand, one hundred fifty nine (168,508,159) shares, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to two hundred five million, three hundred forty eight thousand, one hundred fifty nine United States Dollars (USD 205,348,159) by way of the issuance of thirty six million, eight hundred forty thousand (36,840,000) shares, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form;

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by a contribution in kind;

3. Amendment to article 5 of the articles of association of the Company;

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, in the name and on behalf of the Company, to the above changes; and

5. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of thirty six million, eight hundred forty thousand United States Dollars (USD 36,840,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred sixty eight million, five hundred eight thousand, one hundred fifty nine United States Dollars (USD 168,508,159) represented by one hundred sixty eight million, five hundred eight thousand, one hundred fifty nine (168,508,159) shares, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to two hundred five million,

three hundred forty eight thousand, one hundred fifty nine United States Dollars (USD 205,348,159) by way of the issuance of thirty six million, eight hundred forty thousand (36,840,000) shares, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Shareholder, declares to subscribe to thirty six million, eight hundred forty thousand (36,840,000) new shares, in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a contribution in kind in an aggregate amount of thirty six million eight hundred forty thousand United States Dollars (USD 36,840,000) consisting of a receivable that the Sole Shareholder has against the Company (the Receivable), it being understood that such contribution shall be entirely allocated to the share capital account of the Company.

The valuation of the contribution of the Receivable is evidenced by inter alia, (i) a balance sheet of the Company dated July 15, 2013 (the Balance Sheet) and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company (the Certificate).

The Certificate states in essence that, as of the date of the Certificate:

"

- the Receivable is shown on the attached balance sheet of the Company dated July 15, 2013 (the Balance Sheet);
- the Sole Shareholder is the sole owner of the Receivable, is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable;
- the Receivable is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);
- based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the Receivable contributed to the Company per the Balance Sheet is valued at least at thirty six million eight hundred forty thousand United States Dollars (USD 36,840,000) and since the Balance Sheet date, no material changes have occurred which would have depreciated the value of the contribution made to the Company;
- the Receivable contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and
- all formalities to transfer the legal ownership of the Receivable contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder and upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivable, which will be extinguished by way of confusion in accordance with article 1300 of the Luxembourg Civil Code."

The Certificate and the Balance Sheet, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

#### *Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The corporate capital is set at USD 205,348,159.- (two hundred five million, three hundred forty eight thousand, one hundred fifty nine United States Dollars), represented by 205,348,159 (two hundred five million, three hundred forty eight thousand, one hundred fifty nine) shares of USD 1.- (one United State Dollar) each.

In case of and for the time all the shares are held by a sole associate, the Company will be considered as a "one-man company with limited liability" pursuant to article 179 (2) of the Law; in this eventuality, the articles 200-1 and 200-2 of the Law will be applicable."

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed, on behalf of the Company, to the registration of the above changes.

There being no further business, the Meeting is terminated.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable, is approximately seven thousand euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, it signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-neuvième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de AI European Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, disposant d'un capital social de cent soixante-huit million cinq cent huit mille cent cinquante-neuf dollars américains (USD 168.508.159) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.122 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 5 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 1256 du 21 mai 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 décembre 2012 et publié au Mémorial le 21 mars 2013, sous le numéro 693, page 33242.

**A COMPARU:**

AI European Holdings L.P., une société en commandite internationale constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, dont le siège social se situe à Midocean Chambers, P.O. Box 805, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, immatriculée à la Commission des Services Financiers des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 893 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, ayant sa résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que cent soixante-huit million cinq cent huit mille cent cinquante-neuf (168.508.159) parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-six millions huit cent quarante mille dollars américains (USD 36.840.000) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent soixante-huit million cinq cent huit mille cent cinquante-neuf dollars américains (USD 168.508.159) représenté par cent soixante-huit million cinq cent huit mille cent cinquante-neuf (168.508.159) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, à deux cent cinq millions trois cent quarante-huit mille cent cinquante-neuf dollars américains (USD 205.348.159) par l'émission de trente-six millions huit cent quarante mille (36.840.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative;

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par un apport en nature;

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société;

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société, aux changements ci-dessus; et

5. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-six millions huit cent quarante mille dollars américains (USD 36.840.000) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent soixante-huit million cinq cent huit mille cent cinquante-neuf dollars américains (USD 168.508.159) représenté par cent soixante-huit million cinq cent huit mille cent cinquante-neuf (168.508.159) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, à deux cent cinq millions trois cent quarante-huit mille cent cinquante-neuf dollars américains (USD 205.348.159) par l'émission de trente-six millions huit cent quarante mille (36.840.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

### *Souscription - Paiement*

Sur ce, l'Associé Unique déclare souscrire au trente-six millions huit cent quarante mille (36.840.000) nouvelles parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par un apport en nature d'un montant total de trente-six millions huit cent quarante mille dollars américains (USD 36.840.000), qui se compose d'une créance que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance), étant entendu que cet apport sera entièrement affecté au compte de capital social de la Société.

L'estimation de l'apport de la Créance est constatée, entre autres, par (i) un bilan de la Société daté du 15 juillet 2013 (le Bilan) et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat).

Le Certificat atteste essentiellement que, à la date du Certificat:

«

- la Créance est indiquée sur le bilan de la Société ci-joint en date du 15 juillet 2013;
- l'Associé Unique est le seul propriétaire de la Créance, est le seul ayant droit de la Créance et possède le droit d'en disposer;
- la Créance est certaine, liquide et exigible en date due et sans déduction aucune;
- sur base de principes de comptabilité luxembourgeois généralement acceptés, la Créance apportée à la Société est, d'après le Bilan, évaluée à au moins trente-six millions huit cent quarante mille dollars américains (USD 36.840.000) et depuis la date du Bilan, aucun changement matériel qui aurait déprécié la valeur de l'apport fait à la Société n'a eu lieu;
- la Créance apportée à la Société est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est ni soumise à des restrictions ni grevée d'un quelconque nantissement ou droit préférentiel limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur et;
- toutes les formalités relatives au transfert du titre de propriété de la Créance à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique et, au moment de l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le seul propriétaire de la Créance qui s'éteindra par confusion en vertu de l'article 1300 du Code civil luxembourgeois.»

Le Certificat et le Bilan après signature «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

### *Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à 205.348.1591 USD (deux cent cinq millions trois cent quarante-huit mille cent cinquante-neuf dollars US), représenté par 205.348.159 (deux cent cinq millions trois cent quarante-huit mille cent cinquante-neuf) parts sociales de 1 USD (un dollar US) chacune.

En cas et dans la mesure où toutes les parts sociales sont détenues par un associé unique, la Société sera considérée comme une "société unipersonnelle" suivant l'article 179 (2) de la Loi, dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2 de la Loi seront applicables."

### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des changements ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

### *Frais*

Le montant global des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou pour lesquels elle est responsable, est d'environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, elle a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9926. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013111844/214.

(130136648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Elly Group International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 168.304.

La société a été constituée par acte notarié en date du 2 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations N°1317 du 26 mai 2012.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Elly Group International S.A.

Signature

Référence de publication: 2013108924/14.

(130132851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

**FOV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 179.196.

**STATUTS**

L'an deux mille treize,

Le vingt-trois juillet,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Olivier GRUMBACH, directeur d'investissements, né le 1<sup>er</sup> décembre 1978 à Amiens (France), demeurant à F-75010 Paris, 64, rue du Faubourg Saint-Martin,

ici représenté par Madame Sandrine KULL, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 16 juillet 2013,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la représentante du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Ledit comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination sociale de "FOV S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg-Ville par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social.**

3.1 La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens. Elle pourra aussi placer et gérer ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

## **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

#### **Art. 10. Représentation.**

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée Générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pourcent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux Associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

**Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013

### *Souscription - Libération*

Monsieur Olivier GRUMBACH, prénommé et représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cent (100) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,00).

### *Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représenté comme indiqué ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérantes de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Laurence MOSTADE, employée privée, née le 12 septembre 1974 à Bastogne (Belgique), demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,
- Madame Chantal GASPARD, employée privée, née le 9 juin 1966 à Montleban (Belgique), demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,
- Madame Françoise DARCHE, employée privée, née le 4 janvier 1985 à Messancy (Belgique), demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

112175

*Déclaration*

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante du comparant, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Kull, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 juillet 2013. Relation: LAC / 2013 / 34777. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112145/214.

(130136555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

**Axess Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 80.040.

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juillet.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AXESS EUROPE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 20 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 642 du 16 août 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc NICKELS, économiste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Olivier BLOCK, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard SCHEIWEN, économiste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

Modification de l'article 1 statuts: Transfert du siège social de 126, rue Cents L-1319 Luxembourg à 13-15 Breedewues, L-1259 Senningerberg.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, le deuxième et le troisième alinéa de l'article premier des statuts sont modifié comme suit:

«Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. NICKELS, O. BLOCK, G. SCHEIWEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35120. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013111883/49.

(130136268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

---

**Perseo S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 148.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013108318/9.

(130130860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**Eclecta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 59.725.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 19 juillet 2013*

Les démissions de Messieurs Alexis DE BERNARDI et Régis DONATI de leurs fonctions d'administrateurs de la société avec effet immédiat sont acceptées.

Monsieur Louis VEGAS-PIERONI, expert-comptable, né le 26.09.1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, et Madame Marie-Anne DASSY, licenciée en sciences commerciales et financières, née le 16.06.1981 à Watermael-Boitsfort (Belgique), domiciliée professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs.

Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme

ECLECTA S.A.

Robert REGGIORI

Administrateur

Référence de publication: 2013107852/20.

(130130848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

---

**BGV III Feeder 2 SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 132.089.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 12 juin 2013*

La société coopérative PricewaterhouseCoopers a été reconduite dans son mandat de réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BGV III Feeder 2 SICAV-FIS

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108709/15.

(130132990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

---